**Descriptif / présentation des prises en charge**

**LE SERVICE**

L'unité d'obstétrique post-partum vous accueille après votre accouchement.

Elle est composée :

 -> **D'une filière dite « Bas risque »** composée de 20 lits en chambre individuelle et de 4 lits en chambre double.

Les sages-femmes de cette filière sont joignables 24h/24, 7j/7

au 02 47 47 36 74

 -> **D’une filière dite « Haut risque »** composée de 13 lits en chambre individuelle, d’une chambre adaptée à l’accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) et de 2 lits en chambre double.

Les sages-femmes de cette filière sont joignables 24h/24, 7j/7

par le standard 02 47 47 47 47 Poste 7 17 61

**LA CHAMBRE** => photos chambre seule + chambre dble (180° ?)

Votre conjoint(e) peut rester auprès de vous si vous êtes en chambre particulière, moyennant la signature de la charte de l’accompagnant et une participation forfaitaire pour son hébergement. Un **fauteuil convertible** en lit est prévu à cet effet.

Chaque chambre est équipée d’un **chevet réfrigéré** où vous pourrez stocker des boissons fraîches ou des collations, d’une **salle de bains privative**, d’un **espace nurserie**.

Votre bébé peut également être installé dans un lit de « **kododo**» pour qu’il dorme à vos côtés de façon sécuritaire.

Une **lumière tamisée** a été prévue pour votre confort durant la nuit.

**LES SOINS**

L’équipe mettra tout en œuvre pour respecter au maximum votre rythme et celui de votre bébé. Les auxiliaires de puériculture sont par ailleurs formées aux techniques de **portage** et aux **massages** à but non thérapeutique des nouveau-nés. Des ateliers vous sont proposés durant votre séjour pour vous apprendre ces techniques.

**LES REPAS**

Dans l’objectif de respecter au mieux votre rythme et celui de votre bébé, le service a mis en place un système de **self-service** dans des « salles parentales de repas ». Vous pourrez aller, au moment qui vous convient (avec un créneau d’environ 2h à chaque repas) chercher votre plateau dans le réfrigérateur et faire chauffer votre repas.

Vous trouverez également dans cette salle une fontaine réfrigérée, une cafetière et une bouilloire.

En cas de nécessité, l’équipe soignante vous apportera votre repas en chambre.

**LA DUREE DE SEJOUR**

Sauf indication contraire, votre séjour en maternité sera de 3 jours (72h) après un accouchement par les voies naturelles et de 4 jours (96h) après une césarienne.

 Au début de votre séjour, une sage-femme en charge de la coordination des sorties viendra à votre rencontre pour commencer à organiser votre retour à la maison.

Si vous souhaitez une sortie dite « précoce » soit à partir de 48h après la naissance de votre enfant, pensez à en parler à votre sage-femme libérale qui devra prendre le relais de votre suivi à la maison !

**LES VISITES**

Elles sont autorisées de 14h à 20h. Les enfants de moins de 15 ne sont pas autorisés en dehors des frères et sœurs du nouveau-né. Votre conjoint(e) peut être présent à toute heure.

Attention toutefois à interdire les visites de personnes malades et potentiellement contagieuses (fièvre, toux, rhume, varicelle…)

Le séjour à la maternité est court, profitez-en pour vous reposer. Nous vous conseillons de limiter vos visites au maximum et d’en informer préalablement vos familles et amis.